



CAISSE DES ÉCOLES

Fonction / Intitulé du poste

**ACCOMPAGNATEUR A LA
SCOLARITE**
Aide aux devoirs

CDD

Direction ou Service : Éducation, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles

Rôles

- Offrir aux côtés de l'école un appui et des ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite en proposant des pratiques centrées sur l'acquisition des savoirs, savoir-faire, et savoir-être.
- Proposer aux enfants un cadre différent de celui de l'école et proposer des ateliers ludopédagogiques spécifiques (artistiques, culturels, sportifs, etc)
- Garantir la sécurité morale, physique et affective des jeunes.

Enjeux :

- Assurer la mission de service public auprès des usagers sur les temps périscolaires.
- Mettre en œuvre la politique jeunesse de la Ville et développer des projets contractualisés ou non contractualisés en lien avec les projets de territoire :
 - Prévention.
 - Politique de la Ville.
 - Citoyenneté.
 - Responsabilisation et accès à l'autonomie des jeunes.

Missions et responsabilités (activités principales, degré d'autonomie, initiatives)

Activités principales :

En lien avec le coordinateur et le responsable du lieu, planifier, organiser et mettre en œuvre après l'école des séances d'accompagnement à la scolarité et d'aide aux devoirs :

- Repérer et analyser les besoins de chaque enfant.
- Remobiliser les acquis scolaires, apporter des outils méthodologiques en lien avec les apprentissages scolaires et aider les enfants à se construire un savoir-faire.
- Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages et favoriser l'autonomie.
- Travailler en partenariat avec les enseignants et les parents.
- Participer à des temps de réunion de coordination.
- Participer à certaines formations mises en œuvre par le service.

Activités spécifiques :

- Participation à diverses actions du service en fonction des besoins

Degré d'autonomie :

- Préparation et mise en place des séances en communication permanente avec les responsables.
- Autonome dans l'animation et la gestion du groupe de jeunes en liaison avec les responsables.
- Responsable des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Technicité du poste (savoir-faire)

- Evaluer les besoins et demandes du public.
- Mettre en œuvre les séances en cohérence avec le projet de la structure.
- Assurer le dialogue avec les parents, les intervenants en aide aux devoirs et les enseignants.
- Prendre en compte les différences entre les enfants.
- Encadrer et adapter les séances d'accompagnement aux différents publics.
- Répertoire les outils nécessaires à l'activité (matériel, équipements...).
- Vérifier l'application des règles de sécurité.
- Sensibiliser les publics accueillis aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective.

- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe de jeunes.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- **Repérer les jeunes en difficulté et orienter.**
 - Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités.
 - Effectuer une vigilance sanitaire.

Compétences exigées par le poste (savoirs et savoir être)

- Prendre connaissance du contexte géographique, socio-économique et culturel local.
- Notions de service public (devoir de réserve, notamment)
- Aptitudes à la pédagogie
- Connaître le projet éducatif de la structure et les orientations de la collectivité.
- Maîtriser les techniques d'animation et d'encadrement.
- Connaître les techniques d'observation et d'écoute.
- Etre médiateur au sein du groupe de jeunes : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie.
- Posséder des connaissances sur le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent.
- Posséder une bonne méthodologie de travail (gestion du temps, organisation du travail).
- Participer activement aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager avec l'équipe et rendre compte aux responsables.

Statut, formation et expérience demandés, permis

- BAC +2 exigé

Contraintes et difficultés particulières liées au poste (astreintes, port de vêtements particuliers, habilitation...)

- Travail sur différents sites.
- Rythme de travail lié au calendrier scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi de la semaine scolaire)
- Grande disponibilité.

Relations de travail

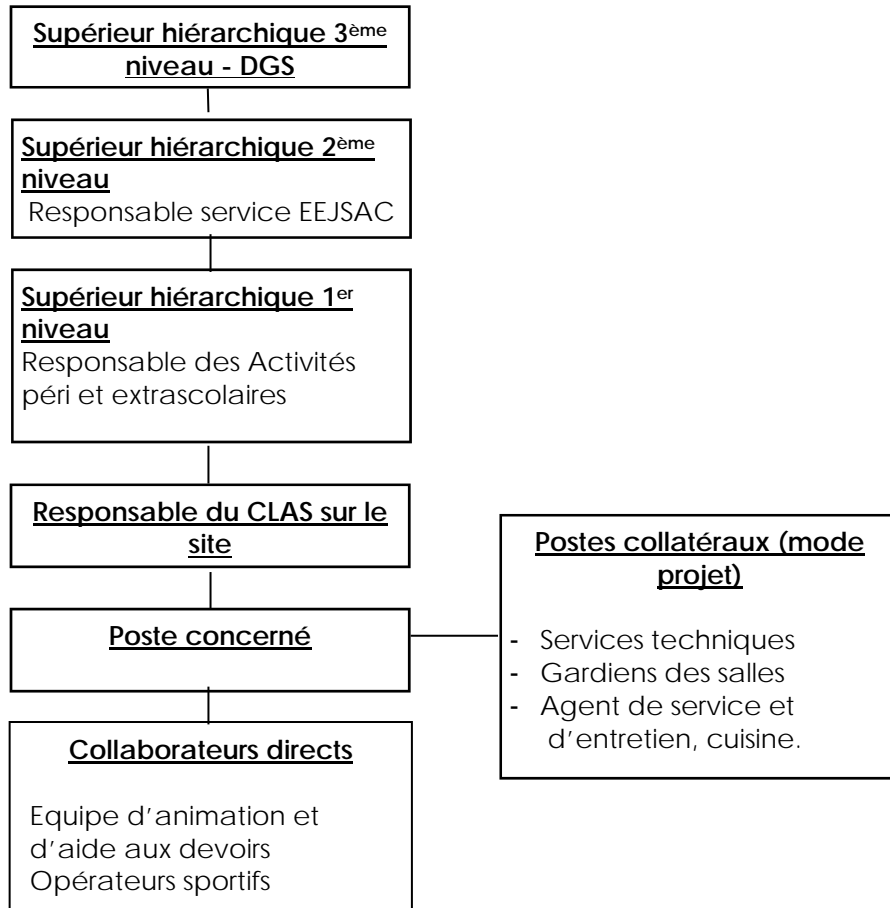
Internes :

- Travail en synergie avec toute l'équipe du service Éducation, Enfance, Jeunesse, Sports et Affaires culturelles
- Travail en collaboration avec les autres services de la collectivité en fonction des besoins.

Externes :

- Les partenaires locaux institutionnels et associatifs (éducateurs spécialisés du club de prévention, mission locale, écoles primaires et collège, clubs sportifs, associations locales).
- Les prestataires de service.

Place du poste dans l'organisation hiérarchique et fonctionnelle



Conditions matérielles

Lieu de travail : Site de l'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Temps et horaires : **300 h annualisées du 1^{er} septembre 2018 au 5 juillet 2019**

Moyens alloués (téléphone, ordinateur, logiciels...) : matériel pédagogique